



raison sociale :SARL GB (auto-école zigzag)

Siret :517 558 466 00010

Adresse mail :permanencedezigzag@gmail.com

Téléphone : 04.92.51.34.97

Agrément Préfectoral : E 02 005 00 210

N° de formation professionnelle : 93050082305

Code NAF: 8553 Z

LA FORMATION POST-PERMIS

Elle est prévue par l'Ordonnance n°2018-207 du 28 mars 2018 relative à la réduction du délai probatoire pour les titulaires d'un premier permis de conduire ayant suivi une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences acquises par les conducteurs.

Cette réduction de la période probatoire concerne uniquement les conducteurs qui n'ont commis aucune infraction ayant donné lieu à retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit à conduire, durant la période probatoire. Un arrêté du 2 mai 2019 précise le contenu, l'organisation, ainsi que les modalités de délivrance de l'attestation de suivi de la formation complémentaire.

I. Durée et organisation de la formation complémentaire

La formation complémentaire est d'une durée de **sept heures effectives** hors pause méridienne et doit se tenir au cours d'une même journée. Attention, les tâches liées aux vérifications administratives et au règlement financier de la formation doivent être exécutées en dehors des heures dévolues à la formation.

Le nombre d'élèves présents est compris entre six et douze (jusqu'au 10 novembre 2019, le nombre minimal est de trois élèves présent). L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière est présent, avec l'ensemble des élèves, pendant toute la durée de la formation.

Le titulaire de l'agrément doit mettre à la disposition des enseignants, le matériel multimédia et les outils pédagogiques spécifiquement adaptés et conçus pour dispenser le programme défini par l'arrêté.

Une exclusion de la formation est prévue dans trois cas :

- Désintéressement visible pour la formation dispensée ;**
- Comportement faisant manifestement apparaître la consommation de produits psychoactifs**
- Non-respect des horaires.**

Les élèves signent une feuille d'émargement au début de chaque demi-journée. L'attestation de suivi de la formation est délivrée aux élèves sous réserve du suivi de l'intégralité de la formation.

Le titulaire de l'agrément conserve, pendant une période de cinq ans à compter de la date de la formation complémentaire, dans les archives de l'établissement ou de l'association, la liste des bénéficiaires de cette formation, ainsi que les feuilles d'émargement.

La formation complémentaire est déclarée au moins huit jours avant la date prévue au préfet du département du lieu où elle se déroule. Cette déclaration peut être transmise de façon

Auto-école ZIGZAG
4 rue Charles Aurouze
05000 GAP
04.92.51.34.97



raison sociale :SARL GB (auto-école zigzag)

Siret :517 558 466 00010

Adresse mail :permanencedezigzag@gmail.com

Téléphone : 04.92.51.34.97

Agrément Préfectoral : E 02 005 00 210

N° de formation professionnelle : 93050082305

Code NAF: 8553 Z

dématérialisée. En cas de non-respect de cette obligation, les attestations de suivi de la formation ne sont pas enregistrées.

II. Programme de la formation (annexe 1 de l'arrêté du 2 mai 2019)

La formation complémentaire est **suivie entre six mois et un an après l'obtention du permis de conduire**. Elle est composée de deux modules :

- le premier visant à améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes ;
- le second visant à rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables.

Le programme définit un schéma permettant à l'enseignant d'adapter son intervention en fonction des groupes.

L'ordre des séquences doit être respecté pour favoriser le processus d'acquisition de comportements sûrs, afin de prévenir la survenance d'accidents caractéristiques des usagers titulaires du permis de conduire depuis peu de temps et peu expérimentés.

MATINEE :

Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes Séquences et objectifs

Contenus et outils pédagogiques

1. Présentation de la formation

Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion.

Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention.

Durée : 10 minutes

Présentation des objectifs.

Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.).

Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.).

Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.).

Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour débiter la formation dans de bonnes conditions.

2. Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation)

Se connaître en tant que conducteur.

Connaître et prendre en compte ses limites.

Durée : 15 minutes

Le questionnaire permet de se définir :

- en tant qu'individu ;
- en tant qu'utilisateur de la route.

Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation.

Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'utilisateur de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.). Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation.

Auto-école ZIGZAG
4 rue Charles Aurouze
05000 GAP
04.92.51.34.97



raison sociale :SARL GB (auto-école zigzag)
Siret :517 558 466 00010
Adresse mail :permanencedezigzag@gmail.com
Téléphone : 04.92.51.34.97

Agrément Préfectoral : E 02 005 00 210
N° de formation professionnelle : 93050082305
Code NAF: 8553 Z

3. Constitution du groupe

Se présenter.
Confronter ses expériences au groupe.
Découvrir sa singularité.
Créer du lien.
Durée : 35 minutes

Alternier les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique.
Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presque-accident rencontrées, etc.)

4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation

Confronter ses expériences au groupe.
Découvrir le groupe.
Durée : 45 minutes
A partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.

5. Perception des risques

Se positionner face au risque.
Se confronter à la perception des autres.
Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.
Durée : 1 heure
Evaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves.
Echanger collectivement sur les résultats de ces évaluations.
Dégager des tendances au sein du groupe.
Mettre en avant la subjectivité du risque.
Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des risques en situation de conduite et permettant à l'enseignant de mener une discussion à partir du ressenti des élèves face au danger.
L'enseignant pourra par exemple accompagner les élèves à se positionner sur une échelle de risque estimé.
En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur la perception des risques. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.

6. Situations complexes

Comprendre et résoudre des situations complexes.
Durée : 1 heure 15 minutes
Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers.
Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des situations de conduite complexes et permettant aux élèves de se positionner (« que percevez-vous ? », « que peut-il se passer ? », etc.) individuellement, et au sein du groupe, face aux situations présentées.
En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur les situations complexes. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.



raison sociale :SARL GB (auto-école zigzag)

Siret :517 558 466 00010

Adresse mail :permanencedezigzag@gmail.com

Téléphone : 04.92.51.34.97

Agrément Préfectoral : E 02 005 00 210

N° de formation professionnelle : 93050082305

Code NAF: 8553 Z

APRÈS MIDI :

Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.

Les stratégies de mobilité.

Séquences et objectifs

Contenus et outils pédagogiques

7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes

Etre capable de construire et d'anticiper ses déplacements.

Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.).

Etre conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.)

Durée : 1 heure 45 minutes

Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des pairs, sous influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.).

Cette séquence est animée avec des outils permettant :

- d'élaborer une suite à un scénario ;
- d'imaginer les dangers potentiels ;
- d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer.

Pour cette séquence, les outils adaptés peuvent notamment prendre la forme de vidéos, de photos, de descriptions de scénario ou d'outils visuels d'aide à la prise de décision.

8. Choix de mobilité

Se connaître en tant qu'usager de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement.

Etre sensibilisé aux questions environnementales.

Découvrir des modes de déplacements alternatifs.

Durée : 1 heure

En lien avec le questionnaire d'autoévaluation.

Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence.

Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement.

L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes.

L'enseignant s'attache à apporter des informations sur les différentes formes de mobilité proposées localement.

9. Bilan avec engagement

Durée : 15 minutes

S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe.

Un support sur lequel cet engagement est matérialisé (livret de stage, attestation d'engagement, etc.) est préconisé.

TARIF et RESERVATION : voir en agence

Auto-école ZIGZAG
4 rue Charles Aurouze
05000 GAP
04.92.51.34.97